



SCIENCE ET INGÉNIERIE

921 ch College Hill, Fredericton (Nouveau Brunswick) Canada E3B 6Z9  
115A boul. Harrisville, Moncton (Nouveau Brunswick) Canada E1H 3T3

## Analyse des gaz médicaux

Le laboratoire de la qualité de l'air du RPC regroupe des scientifiques hautement qualifiés et emploie des technologies à la fine pointe pour analyser différents gaz médicaux. Parmi ces gaz, on compte l'oxyde nitreux, l'oxygène, l'azote, le dioxyde de carbone et l'air médical. Le laboratoire de la qualité de l'air du RPC est accrédité par le Conseil canadien des normes pour l'analyse des gaz médicaux, selon les exigences des normes CAN/CSA Z7396.1. Ces normes exigent que le gaz médical soit testé au moins aux six mois pour en vérifier la sûreté et la pureté.

Après une analyse rapide de votre échantillon, le laboratoire de la qualité de l'air du RPC vous remettra un certificat d'analyse indiquant si l'échantillon respecte ou non les exigences de la norme. De plus, les analystes du laboratoire vous rappelleront courtoisement la date d'expiration de votre certificat et prendront les dispositions nécessaires pour prévoir votre prochaine analyse. Ainsi, nos précieux clients n'ont pas à s'inquiéter de voir leur certificat expirer avant le prochain échantillonnage. Vous trouverez ci-dessous un exemple de certificat d'analyse du RPC.

Le service de génie du RPC offre aussi des services accrédités d'inspection des réseaux de distribution de gaz médicaux et de prélèvement d'échantillons. Le RPC offre actuellement des services d'inspection à des hôpitaux de tout le Canada atlantique.

### EXEMPLE DE RAPPORT Analyse de l'oxyde nitreux médical selon les normes CAN/CSA Z7396.1 : Tableau D.4

Composé	Maximum permis	Échantillon
Oxyde nitreux	≥ 99 %	> 99%
Monoxyde de carbone	5 ppmv	< 0.5 ppmv
Dioxyde de carbone	500 ppmv	4 ppmv
Méthane	100 ppmv	< 1 ppmv
Hydrocarbures autres que le méthane totaux	10 ppmv	< 0.5 ppmv
Hydrocarbures halogénés totaux	1 ppmv	< 0.5 ppmv
Bruine d'huile	0.5 mg/m <sup>3</sup>	< 0.3 mg/m <sup>3</sup>
Matières particulaires	0.3 mg/m <sup>3</sup>	< 0.3 mg/m <sup>3</sup>
Point de rosée	-45 °C	-59 °C
Odeur	Aucune odeur prononcée	Aucune

**Selon l'analyse ci-dessus, l'échantillon soumis RESPECTE les exigences de la norme.**

#### Personne-ressource

Bryan Bourque  
Superviseur, Air comprimé et gaz  
Services de la qualité de l'air  
Téléphone : 506-259-1419  
Télécopieur : 506-452-1395  
bryan.bourque@rpc.ca

Laboratoire de la qualité de l'air  
Téléphone : 506-452-1204  
Courriel : airquality@rpc.ca



Le système de gestion de la qualité du RPC est enregistré à la norme ISO 9001:2015.

[www.rpc.ca](http://www.rpc.ca)